

BILLS PRÉSENTÉS—*Suite.*

- Bill (N° 51) amendant l'acte d'incorporation de la compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignecto.—(M. Cameron, Victoria, Ont.)  
Première lecture, 110 ; motion proposant la deuxième lecture, 173 ; deuxième lecture, 259 ; en comité et troisième lecture, 746.
- Bill (N° 52) constituant légalement la banque du comté de Brant en Canada.—(M. Paterson, Brant.)  
Première lecture, 110 ; deuxième lecture, 174 ; en comité et troisième lecture, 534.
- Bill (N° 53) déterminant la signification et la portée de certaines prescriptions de l'acte incorporant la compagnie de placement de London et Ontario, à responsabilité limitée.—(M. Hay.)  
Première lecture, 121 ; deuxième lecture, 259 ; en comité et troisième lecture, 534.
- Bill (N° 54) pour constituer légalement la compagnie du chemin de fer de Québec et de la baie James.—(M. Bossé.)  
Première lecture, 135 ; deuxième lecture, 174 ; en comité et troisième lecture, 645.
- Bill (N° 55) pour constituer la compagnie de steamers canadiens à passagers.—(M. Mitchell.)  
Première lecture, 135 ; deuxième lecture, 175 ; en comité et troisième lecture, 534.
- Bill (N° 56) pour constituer légalement la compagnie du chemin de fer et de navigation d'Edmonton et de la rivière à la Paix.—(M. Dawson.)  
Première lecture, 135 ; deuxième lecture, 174.
- Bill (N° 57) pour amender de nouveau les actes concernant la compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick.—(M. Weldon.)  
Première lecture, 135 ; deuxième lecture, 174 ; en comité et troisième lecture, 815.
- Bill (N° 58) pour amender les divers actes constituant la compagnie du chemin de fer de Portage, Westbourne et du Nord-Ouest, et pour changer son nom en celui de la compagnie du Grand chemin de fer du Nord du Canada.—(M. White, Cardwell.)  
Première lecture, 135 ; deuxième lecture, 174 ; en comité et troisième lecture, 534.
- Bill (N° 59) pour amender les actes constituant la compagnie du chemin de fer de l'Atlantique et du Nord-Ouest.—(M. Colby.)  
Première lecture, 135 ; deuxième lecture, 174.
- Bill (N° 60) pour faciliter la naturalisation des aubains.—(M. Wells.)  
Première lecture, 135.
- Bill (N° 61) pour constituer la compagnie du chemin de fer et du pont du chemin de fer de Niagara.—(M. Ferguson, Welland.)  
Première lecture, 146 ; deuxième lecture, 174.
- Bill (N° 62) pour constituer la compagnie de télégraphe de l'Atlantique, du Pacifique et de la Rivière à la Paix.—(M. Cameron, Victoria, Ont.)  
Première lecture, 146 ; deuxième lecture, 174.
- Bill (N° 63) à l'effet de réunir la caisse des veuves et orphelins des ministres presbytériens en rapport avec

BILLS PRÉSENTÉS—*Suite.*

- l'Eglise presbytérienne des provinces inférieures et la caisse des veuves et orphelins de l'Eglise presbytérienne des provinces maritimes en rapport avec l'Eglise d'Ecosse et de créer une corporation pour administrer ces caisses.—(M. Richey.)  
Première lecture, 145 ; deuxième lecture, 174 ; en comité, 397 ; troisième lecture, 455.
- Bill (N° 64) pour constituer la compagnie du chemin de fer du Pacifique et de la Rivière à la Paix.—(M. Cameron, Victoria, Ont.)  
Première lecture, 145 ; deuxième lecture, 174 ; en comité et troisième lecture, 797.
- Bill (N° 65) pour amender l'acte constituant la compagnie du chemin de fer d'Ontario et du Pacifique.—(M. Bergin.)  
Première lecture, 145 ; deuxième lecture, 174 ; en comité et troisième lecture, 792.
- Bill (N° 66) pour constituer la compagnie dite "The Quinze Pier, Boom and Improvement Company."—(M. Tassé.)  
Première lecture, 145 ; deuxième lecture, 174 ; en comité, 999 ; troisième lecture, 1001.
- Bill (N° 67) concernant la compagnie d'assurance La Citoyenne du Canada.—(M. Curran.)  
Première lecture, 145 ; deuxième lecture, 174 ; troisième lecture, 400.
- Bill (N° 68) pour constituer la compagnie du pont et de manufacture du Saint-Laurent.—(M. Curran.)  
Première lecture, 145 ; deuxième lecture, 174.
- Bill (N° 69) à l'effet d'amender l'acte des chemins de fer de 1879.—(M. White, Renfrew.)  
Première lecture, 147 ; deuxième lecture, 305.
- Bill (N° 70) amendant les actes concernant la compagnie du chemin de fer de Jonction du Grand Occidental à la rive du lac Ontario.—(M. Robertson.)  
Première lecture, 157 ; deuxième lecture, 174 ; en comité et troisième lecture, 645.
- Bill (N° 71) constituant légalement la compagnie de chemin de fer et houillère de Cumberland.—(M. Colby.)  
Première lecture, 157 ; deuxième lecture, 174 ; en comité et troisième lecture, 645.
- Bill (N° 72) constituant légalement la compagnie de chemin de fer et de bateaux à vapeur de Qu'Appelle, Lac-Long et Saskatchewan.—(M. Cameron, Victoria, O.)  
Première lecture, 157 ; deuxième lecture, 174 ; en comité et troisième lecture, 645.
- Bill (N° 73) concernant la compagnie du chemin de fer de Montréal, Ottawa et Occidental, et pour changer son nom en celui de "Compagnie du chemin de fer Montréal et Occidental."—(M. Abbott.)  
Première lecture, 151 ; deuxième lecture, 174 ; en comité et troisième lecture, 502.
- Bill (N° 74) constituant légalement la compagnie de chemin de fer "Great North Western."—(M. Cameron, O.)